

PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

(ALSH)

2021/2022

« La Tribu des Gones »



SOMMAIRE

I.	<u>Introduction</u>	1
II.	<u>Objectifs généraux et moyens d'actions</u>	2
III.	<u>Fonctionnement</u>	6
	ALSH des mercredis	
	ALSH des vacances scolaires	
	Journée type	
IV.	<u>L'équipe d'animation</u>	8
	Rôle de l'animateur	
	Rôle de la direction	
V.	<u>Locaux</u>	10
VI.	<u>Partenariats</u>	10

INTRODUCTION

Le Centre Social Duchère Plateau est une association de loi 1901, créée en 1966, affiliée à la fédération des centres sociaux et dirigée par un conseil d'administration constitué d'habitants de La Duchère.

Il propose de multiples accueils et services aux habitants du quartier de La Duchère, adaptés à leurs besoins et attentes, parmi lesquels : un centre de loisirs 3-6 ans, un centre de loisirs adolescents, un accompagnement scolaire élémentaire et collège, un secteur pour les familles et la parentalité, et une ludothèque, ainsi que des événements festifs réguliers (Duch' en fête, Jeux dans la cité, Pause-Soleil, Repas de quartier...). Il accueille également différentes associations dans ses locaux (gym, yoga, cuisine, zumba) et propose des cours et des ateliers tenus par des bénévoles (peinture, couture, français, anglais).

Le centre de loisirs 3-6 ans du Centre Social Duchère Plateau, rebaptisé « La Tribu des Gones » dans les années 2000, a pour but d'accueillir et de proposer aux enfants de 3 à 6 ans des activités et sorties diversifiées, de favoriser leur épanouissement et leur autonomie, tout en leur transmettant un panel de valeurs et les règles de la vie en collectivité.

I. OBJECTIFS ET MOYENS D'ACTION

ENFANTS

- Favoriser le développement de l'enfant

Objectifs opérationnels	Moyens d'action
Accompagner l'enfant vers l'autonomie	S'adapter au rythme de l'enfant Montrer l'exemple Répartir les tâches entre les enfants Installer des rituels
Proposer des activités expérimentales	Eveiller les cinq sens Faire prendre conscience de leur corps et de leurs capacités Interagir avec leur environnement

- Développer la socialisation de l'enfant

Objectifs opérationnels	Moyens d'action
Créer un cadre sécurisant	Construire un règlement avec les enfants Accompagner l'enfant sur la responsabilité de ses actes Proposer des moyens d'auto-régulation
Favoriser le vivre ensemble	Mettre en place des activités collectives (coopératives et compétitives) S'appuyer sur des outils pédagogiques (livres, jeux de société, etc.) pour présenter et faire respecter les différences

FAMILLES

- Permettre aux familles de participer à la vie de l'ALSH

Objectifs opérationnels	Moyens d'action
Impliquer les familles dans la programmation	Convier les parents à des goûters, animations et spectacles Mettre en place une boîte à idées pour les familles
Informers les familles du fonctionnement du centre de loisirs	Créer une brochure de présentation du centre de loisirs Lister les activités proposées pour les vacances au moment des pré-inscriptions

- Sensibiliser les familles à des problématiques liées à l'éducation

Objectifs opérationnels	Moyens d'action
Accompagner les familles dans leurs problèmes éducatifs avec les moyens du centre social	Faire intervenir des professionnels de l'éducation pour mettre en place des ateliers de sensibilisation (sommeil/écran, alimentation, hygiène)
Partager des moments conviviaux avec la crèche	Remettre en place la période d'adaptation Partager des sorties, activités et spectacles...

ANIMATEURS :

- Travailler en équipe

Objectifs opérationnels	Moyens d'action
S'entraider, communication, écoute	Demander de l'aide à ses collègues et sa hiérarchie Accepter les critiques constructives Savoir s'exprimer à bon escient en réunion Proposer des solutions
Répartir équitablement les tâches	Respecter le programme d'activités Assumer ses responsabilités malgré les contraintes du quotidien

- Adopter une attitude responsable

Objectifs opérationnels	Moyens d'action
Avoir une attitude professionnelle	Respecter les horaires Respecter l'autre Ne pas régler ses conflits devant les enfants Garder une distance adéquate avec les enfants Adopter un langage et attitude correctes Ne pas confondre vie privée et vie professionnelle
Assurer la sécurité et le bien-être des enfants	Être vigilant au comportement des enfants Être attentif aux besoins particuliers des enfants Utiliser le cahier Paroles d'enfants

II. FONCTIONNEMENT

L'ALSH accueille des enfants de 3 à 6 ans les mercredis ainsi que les vacances scolaires.

Les 2 fonctionnements sont à peu près identiques sur une journée type.

ALSH DES MERCREDIS

L'ALSH des mercredis est ouvert à tous les enfants de 3 à 6 ans (CP inclus).

Il est organisé en 2 groupes :

- Les Marmottes : groupe de 16 enfants de 3 à 4 ans dans la salle mosaïque et forum.
- Les Castors : groupe de 16 enfants de 5 à 6 ans dans la salle Duchère.

Les groupes d'enfants restent les mêmes durant toute l'année sauf en cas de désinscription. Ce fonctionnement nous permet de mettre en place des projets intéressants et suivis sur l'année.

Les enfants sont accueillis de 8h à 17h45 :

- La matinée se déroule comme suit : les enfants sont accueillis de 8h à 9h30 et peuvent jouer librement et profiter d'une boisson en attendant que tout le monde arrive.
- Il leur est ensuite proposé un temps calme collectif, puis une activité à 10h. Chaque animateur propose une activité afin de laisser le choix aux enfants.
- Vient ensuite le temps du repas qui dure au maximum trois quart d'heure.
- Les enfants profitent ensuite d'un temps de sieste/calme, plus court pour les Castors. Le réveil est échelonné et les enfants réveillés avant les autres profitent d'un temps libre calme.
- Lorsque tout le monde est réveillé, après un temps collectif calme, des activités sont de nouveau proposées par les animateurs à 15h.
- Puis vient l'heure du goûter à 16h et un temps libre durant l'accueil des parents

ALSH DES VACANCES SCOLAIRES

Durant les vacances scolaires d'Automne, d'Hiver et de Printemps, nous accueillons 32 enfants répartis sur deux groupes également (16 Marmottes et 16 Castors). Durant les vacances scolaires d'été, le centre de loisirs est ouvert en juillet et accueille 40 enfants (20 Marmottes et 20 Castors).

La journée est organisée sur le même rythme que les mercredis.

Pour chaque période de vacances, et pour tous les mercredis entre deux périodes de vacances scolaires, un thème est abordé afin de servir de fil conducteur et faire découvrir de nouvelles activités aux enfants. L'équipe pédagogique a le souci d'organiser les espaces et les temps libres afin que les enfants puissent évoluer et profiter des jeux mis à leur disposition. Des sorties de proximité et des sorties culturelles sont également organisées pour les 2 groupes en demi-journée ou journée complète. Ils vont également régulièrement à la piscine.

Cette année, le fonctionnement peut parfois être modifié et les activités et sorties adaptées aux protocoles sanitaires covid-19, régulièrement mis à jour.

JOURNÉE TYPE

Horaires	Descriptif
8h – 9h30	<ul style="list-style-type: none">– Accueil des enfants et des familles– Temps de jeu libre
9h – 9h30	<ul style="list-style-type: none">– Rangement de la salle– Passage aux toilettes– Boisson (jus de fruits, eau ou lait)– Accueil des derniers enfants
9h30 – 10h	<ul style="list-style-type: none">– Explication de la journée et des activités– Temps calme collectif (temps d’expression, comptines, temps courts d’animation calmes...)
10h – 11h	<ul style="list-style-type: none">– Temps d’activité (mise en place, activité et rangement)
11h – 11h15	<ul style="list-style-type: none">– Mise en place de la table par les enfants et animateurs– Mise en place des couchettes par les enfants et animateurs– Passages aux toilettes
11h15 – 12h15	<ul style="list-style-type: none">– Repas
12h15 – 12h30	<ul style="list-style-type: none">– Préparation à la couchette et passage aux toilettes– Débarrasage de la table par un animateur et des enfants
12h30 – 14h30	<ul style="list-style-type: none">– Temps de sieste/temps calme des Marmottes et Castors– Accueil des enfants inscrits l’après-midi (de 13h30 à 14h)– Réveil échelonné des enfants (à partir de 13h30)– Temps libre calme
14h30 – 15h	<ul style="list-style-type: none">– Temps calme collectif (temps d’expression, comptines, temps courts d’animation calmes...)
15h -16h	<ul style="list-style-type: none">– Temps d’activité (mise en place, activités et rangement)
16h – 16h30	<ul style="list-style-type: none">– Goûter et début de l’accueil des familles
16h30 – 17h30	<ul style="list-style-type: none">– Temps de jeu libre– Accueil des familles
17h30 – 17h45	<ul style="list-style-type: none">– Rangement de la salle– Temps calme collectif et départ des derniers enfants

III. L'EQUIPE D'ANIMATION

L'équipe d'animation est constituée de quatre animateurs diplômés ou en formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs) et d'une directrice d'accueil de loisirs.

Deux animateurs s'occupent du groupe des Marmottes et deux autres du groupe des Castors.

L'équipe construit ensemble en début d'année ce projet pédagogique et se fixe plusieurs objectifs énumérés précédemment. Chaque animateur peut proposer un projet d'animation à mener auprès du groupe de son choix sur l'année. Ainsi des projets autour du jeu de société, des animaux, de la musique, ou des contes, ont pu être vécus avec les enfants les années précédentes.

ROLE DE L'ANIMATEUR

- Par rapport aux enfants :
 - Être à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes : tenir compte de l'avis de chaque enfant, prendre en compte chaque enfant et respecter les différences de chacun
 - Être garant de la sécurité physique et affective des enfants
 - Fixer les règles de la vie en collectivité (règlement, charte)
 - Reconnaître les compétences de l'enfant et les valoriser
 - Être force de proposition
 - S'adapter à l'âge de l'enfant et réajuster son activité si nécessaire
 - Gérer complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement
 - Connaître les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités
 - Proposer des activités originales et adaptées aux enfants
 - Avoir langage approprié et correct
 - N'émettre aucun jugement
 - Respecter le projet pédagogique

- Par rapport à ses collègues :
 - Savoir travailler en équipe et écouter l'autre
 - Respecter le travail de l'autre
 - Participer activement aux réunions de préparation
 - Respecter les horaires, ses collègues et sa hiérarchie
 - Essayer de mettre en place des projets d'animation
 - Être capable d'évaluer ses actions
 - Savoir se remettre en question et avoir un positionnement sur son action
 - Communiquer sur les conflits et se donner les moyens de les gérer
 - Travailler en collaboration avec la direction et appliquer les décisions prises
 - Faire part à la direction des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes)

- Par rapport aux familles :
 - Être à l'écoute et accueillant
 - Communiquer sur la journée de leurs enfants aux familles
 - Savoir répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées

- N'émettre aucun jugement
- Être attentif aux personnes qui viennent chercher les enfants (autorisations...)
- Avoir un langage approprié et correct, même en cas de conflit
- Par rapport aux locaux :
 - Ne pas fumer dans les locaux, ne pas consommer d'alcool ou de drogue
 - Respecter les règles de sécurité du centre
 - Utiliser au maximum le matériel existant, en prendre soin et le ranger correctement
 - Ne pas utiliser son téléphone portable pendant son temps de travail
 - Ne pas utiliser l'ordinateur de l'accueil (banque d'accueil)

ROLE DE LA DIRECTION :

- Par rapport à l'équipe :
 - Reconnaître les compétences de l'animateur et les utiliser
 - Gérer les conflits, les programmations, les sorties, les horaires, les remplacements
 - Animer les réunions de bilan et de préparation
 - Assurer la sécurité de son équipe
 - Rester neutre et n'émettre aucun jugement
 - Être disponible et à l'écoute
 - Etablir le plan administratif et financier (subvention, achats des activités...)
 - Être garant du bon fonctionnement
- Par rapport aux familles :
 - Etablir le premier contact avec les nouvelles familles
 - Communiquer sur les programmes d'activités et sorties
 - Rencontrer les familles pour une première inscription et expliquer le fonctionnement
 - Intervenir lors d'un conflit entre les familles et un membre de l'équipe
 - Être disponible pour leurs questions et demandes
 - Être garant du règlement à respecter
- Par rapport aux enfants :
 - Être garant du projet pédagogique
 - Assurer la sécurité physique et affective des enfants
 - S'assurer que les enfants sont vaccinés
 - Faire respecter les règles d'hygiène
 - Alerter en cas de suspicion de maltraitance

IV. LOCAUX

Le centre social dispose de salles d'activités où des espaces de jeux dédiés aux enfants sont installés les mercredis et vacances scolaires. Les enfants peuvent ainsi profiter de jeux de constructions, jeux éducatifs, jeux symboliques, de manière autonome. Ainsi l'enfant peut apprendre et évoluer par lui-même dans un espace sécurisant et rassurant lors des temps libres.

Les activités sont organisées dans ces salles, mais le centre dispose d'autres salles polyvalentes dans lesquels des activités peuvent avoir lieu en toute sécurité, d'une ludothèque, et d'un jardin pour des activités extérieures.

Les enfants dorment dans des salles différentes des salles d'activité où sont installées les couchettes et des rideaux pour l'obscurité nécessaire à leur endormissement.

La ludothèque est aussi utilisée par l'ALSH en dehors des heures d'ouverture au public pour permettre aux enfants de s'épanouir par le jeu de société et d'autres espaces de jeux.

V. PARTENARIATS

Afin de répondre aux objectifs pédagogiques, nous collaborons avec plusieurs structures associatives de La Duchère pour permettre aux enfants de mieux se repérer dans leur quartier et de découvrir leur environnement.

Ainsi, nous sommes amenés à nous rendre régulièrement à la Bibliothèque de la Duchère pour des temps avec la médiatrice culturelle, à voir des films au Ciné Duchère, à organiser des temps intergénérationnels avec l'Espace Seniors ou La Résidence Sauvegarde, à nous rendre à la MJC Duchère voir des spectacles, ou encore à organiser des événements tels que le Carnaval ou faire des activités communes avec le centre de loisirs de La Maison de L'Enfance.